



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat de l'académie de Créteil
DPAE 2
Gestion des opérations collectives
Mél : ce.dpaeactesco@ac-creteil.fr

4, rue Georges Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu le décret n°2006-1732 du 23 décembre 2006 modifié portant dispositions statutaires relatives au corps des attachés d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du 5 novembre 2020 ;
- Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'académie de Créteil du 15 janvier 2021 ;

Arrête

Article 1 : Sont inscrits, au titre de l'année 2023, sur la liste d'aptitude à l'accès au corps des d'attachés d'administration de l'Etat, les secrétaires administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur dont les noms suivent :

Liste principale :

1. Mme ZAMBELLI Christelle affectée au collège Paul Langevin de MITRY MORY
2. Mme LEVERT Fabienne affectée au collège Honore de Balzac à NEMOURS,
3. M.SAILLY Stéphane affecté à la DSDEN de Seine-et-Marne à MELUN,
4. Mme HENRY Marine affectée au Rectorat de l'académie de Créteil à CRETEIL,



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

5. M. DUBOIS ANTONY affecté au collège Amédée Laplace à CRETEIL,
6. Mme PAGES Laurence affectée à la DSDEN de Seine-et-Marne à MELUN,
7. Mme BERTHAUX Anne-Lise affectée au collège Le Champivert de CROUY-SUR-OURCQ,
8. Mme DUBOIS-AJAX Sandra affectée au lycée professionnel Jean Moulin à ROSNY-SOUS-BOIS,
9. Mme BERNARDI Barbara affectée à l'UPEC à CRETEIL,
10. Mme SCHIESSLE Isabelle affectée au Rectorat de l'académie de Créteil à CRETEIL,
11. Mme BENJAMIN Christine affectée au collège Paul Bert de CACHAN,
12. Mme MARTEL Isabelle affectée au collège Condorcet de PONTAULT-COMBAULT,
13. Mme AIT MOHEMO Fatima affectée à la DSDEN de Seine-Saint-Denis à BOBIGNY,
14. Mme DAGNEAUX Gaëlle affectée au collège Jules Valles de VITRY-SUR-SEINE,
15. Mme HILDERAL Marie-Catherine affectée au collège Antoine de Saint-Exupéry à ORMESSON-SUR-MARNE,
16. Mme BOULET Magali affectée au collège Pablo Neruda à AULNAY-SOUS-BOIS,
17. M. BARTEL GUY-EMILE affecté au collège Les Maillettes de MOISSY CRAMAYEL,

Liste complémentaire :

1. Mme BENYOUCEF Yamina affectée à la DSDEN de Seine-Saint-Denis à BOBIGNY,
2. Mme BOUNOUNI Ouiza affectée au Rectorat de l'académie de Créteil à CRETEIL,

Article 2 : Monsieur le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le recteur et par délégation,
Lo Secrétaire général de l'académie de Créteil

Mehdi CHERFI

11 JUL. 2023